



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

retraites complémentaires

Question écrite n° 56614

Texte de la question

M. Armand Jung appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les négociations en cours sur l'avenir des retraites complémentaires, et notamment pour assurer le financement des retraites AGIRC et ARRCO entre soixante et soixante-cinq ans à compter de 2001. Organisations syndicales et patronat discutent actuellement sur plusieurs options ; revalorisation des retraites en fonction des salaires, hausse ou statu quo des cotisations pour les cadres, système fondé sur la durée de cotisation avec départ en retraite possible dès que l'on a cotisé quarante ans, niveau de retraite en fonction de la durée de cotisation et de l'âge de départ... En conséquence, il lui demande dans quel cadre se déroulent ces négociations et quelle est la part possible de l'Etat pour faciliter un compromis acceptable par toutes les parties.

Données clés

Auteur : [M. Armand Jung](#)

Circonscription : Bas-Rhin (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56614

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 janvier 2001, page 249